

# STAGES SPECIALISES

## A PROPOS

Les stages spécialisés proposent aux juges, procureurs et personnels judiciaires une expérience de formation approfondie dans un autre État membre de l'UE dans leur domaine d'expertise. Les participants explorent le système judiciaire du pays d'accueil sous l'angle de leur spécialisation, débattent d'enjeux communs et cultivent une confiance mutuelle pour une coopération future.

Les meilleures pratiques observées par les anciens participants ne se limitent pas seulement à leur domaine d'expertise, mais s'étendent également à des sujets tels que la numérisation et l'utilisation des technologies, la coopération avec d'autres professionnels, la communication aux parties et l'accès à l'information.

## DOMAINES JURIDIQUES

- Application des peines
- Crime haineux
- Criminalité organisée
- Délinquance financière
- Droit bancaire
- Droit d'asile-des réfugiés
- Droit de l'environnement
- Droit de la famille
- Droit de la procédure constitutionnelle
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des mineurs
- Droit des sociétés
- Droit du travail
- Droit fiscal
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le terrorisme
- Médiation
- Numérisation de la justice
- Procédures d'insolvabilité
- Violence familiale

## Qui

Juges, procureurs et personnels judiciaires spécialisés dans le domaine pour lequel ils candidatent avec une bonne connaissance de la langue du stage.

## Où

Les institutions membres du REFJ proposent une offre annuelle de stages au sein des tribunaux et parquets nationaux. La liste des places disponibles est publiée lors de l'appel à candidatures.

## Quand

L'appel à candidatures est ouvert de septembre à mi-octobre l'année avant le stage.

## CANDIDATURES

Toutes les candidatures doivent être soumises sur la plateforme du Programme d'Echanges à l'adresse [www.exp-platform.ejtn.eu](http://www.exp-platform.ejtn.eu)

La sélection des candidats relève des institutions membres du REFJ.

## FINANCEMENT

LE REFJ couvre les frais de voyage et les dépenses journalières au moyen d'un per diem ou, le cas échéant, via le remboursement sur base des frais réels.

Les conditions financières varient selon la durée du stage.

## CONTACT

Pour toute question, veuillez contacter [exchangeprogramme@ejtn.eu](mailto:exchangeprogramme@ejtn.eu) ou consulter notre site Internet [www.ejtn.eu](http://www.ejtn.eu)



Avec le soutien financier du Programme Justice de l'Union européenne